



La Celle Saint-Cloud

République Française
Département des Yvelines

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 26.070

78170

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS, DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE

**LE MAIRE DE LA CELLE SAINT-CLOUD,
VICE-PRESIDENT DE VERSAILLES GRAND PARC**

ARRETE TEMPORAIRE
Suivi par : V. REINO DA SILVA

Vu le Code Des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à 5,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1 et R 110-2, R411-2 à 4, R 411-8, R 411-14, R 411-25 à 28, R417-10,
Vu l'arrêté préfectoral n°2012346-003 relatif à la lutte contre le bruit,

Vu l'instruction ministérielle, chapitre II, article 50 du 22 octobre 1963, concernant la circulation routière,

OBJET : REGLEMENTATION
DE LA CIRCULATION

Vu l'arrêté municipal n°07.002 du 16 mars 2007, portant réglementation en matière de stationnement et de circulation des véhicules,

AVENUE YVES LEVALLOIS

Vu l'arrêté municipal n° 2026.23 du 25 mars 2026, portant délégation de fonctions à Madame Blandine BEAUPAIN, 10^{ème} maire-adjoint,

Vu la demande présentée en date du 20 mai 2026 par la Paroisse Catholique de LA CELLE SAINT-CLOUD,

Considérant que pour permettre l'organisation de la procession de la fête du Saint Sacrement, il importe dans un but de sécurité publique de réglementer LA CIRCULATION avenue Yves Levallois à LA CELLE SAINT-CLOUD,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : **Dimanche 7 juin 2026**, la circulation pourra être interrompue 2 fois 10 minutes pour permettre le bon déroulement de la procession de la fête du Saint Sacrement organisée pour les paroissiens de l'église Saint Pierre Saint Paul.

ARTICLE 2 : L'affichage du présent arrêté relève de la responsabilité du demandeur et ne devra en aucun cas être fixé sur le mobilier urbain par du ruban adhésif.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publication prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire,
Madame la Directrice Générale des Services,
Le Commissariat de Police de Versailles,
Le responsable de la Police Municipale de La Celle Saint-Cloud, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Celle Saint-Cloud, le 02 JUIN 2026



Pour le Maire,

Blandine BEAUPAIN
Maire-adjoint